



Calcul de congés payés et temps partiel

Par **didine2006**, le **15/05/2009 à 11:08**

Bonjour, rnrnJe suis en congés maternité depuis début d'année. rnJe dois reprendre le travail le 1er juillet 2009.rnrnAvant mon départ en congés maternité il me restait 19 jours de congés payés à prendre sur les congés 2008.rnAu mois de mai, je dois avoir mes nouveaux jours pour 2009 (25 jours de congés payés + 1 jours de congés d'ancienneté), soit un total de 45 jours de congés en tout.rnrnJe reprends le travail à 80% dans le cadre du congés parental.rnrnMon employeur me dit qu'en fait il ne me reste pas 45 jours de congés payés, mais 36 jours (45x80%)!!rnOr, je ne suis pas d'accord, puisque mes 45 jours de congés payés ont été cotisé sur la base d'un temps plein!rnrnJe vous remercie d'avance pour vos réponses.rnrnDelphine